

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Coupe d'Afrique des nations dames 2022 : les Panthères ont su forcer la décision



Photo: DR

Les Panthères dames joueront le Togo au dernier tour.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

UN coup franc de Flora Bouyi Mbagou a eu raison de Mabat Zita, la gardienne de but des Diables rouges du Congo, longtemps peu inquiétée, et envoyé les Panthères du Gabon au dernier tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2022, au sortir de la seconde manche disputée hier. Une qualification qui a mis du temps à se dessiner. Tellement les Gabonaises ont longtemps déjoué,

malgré une partie plus ou moins contrôlée, et un adversaire en infériorité numérique avant la demi-heure de jeu, suite à l'exclusion de Tansylvie Managou coupable d'un pied trop haut sur la future héroïne du jour.

C'est que, comme au match aller à Brazzaville, le secteur médian a une fois de plus été le talon d'Achille de la formation gabonaise. À l'image de la capitaine Aristelle Yog Atouth, loin des attentes dues à son rang de joueuse professionnelle chez les Ukrainiennes de Mariupol.

Fiche technique :

Gabon-Congo : 1 - 0 (mi-temps : 0-0)

Stade Augustin-Monedan de Libreville. Arbitre : Maria Goretti Diangha (Cameroun)

Avertissements : Tatiana Obounet (53e) pour le Gabon, Chimène Gaize (90e pour le Congo)

Exclusion : Tansylvie Managou (27e) pour le Congo

But : Flora Bouyi Mbagou (79e)

Gabon (4-3-3): Nadia Koumba – Doris Zamba, Elsa Akoume Betoughe, Tatiana Obounet, Sabrina Nsa Ella – Vanella Broline Ntsame (Maimouna Biatholy, 69e), Vanessa Sedieu Mombo, 90e), Aristelle Atouth (capitaine), Reine Edzoumou – Vanessa Mazaly, Diane Anfue Mba (Carmelia Nze, 43e), Flora Bouyi Mbagou

Sélectionneur : Tristan Mombo

Congo (4-3-3) : Maba Zita - Mauricette Londo, Chimène Ngazie, Transylvie Manaangou, Flore Mabahou Ngoma – Nurcia Milandou (capitaine), Charmelle Moundzeli, Francelle Kokolo (Paumiche Mahouna, 28e) – Doris Senga, Noblesse Yamounou (Vanella Lofoua, 62e), Pauline Mbayo

Sélectionneur : Mbemba

Au contraire de l'arrière-garde, de la gardienne Nadia Chimène Kouma et Tatiana Obounet ont été au rendez-vous. Au niveau du secteur offensif, Vanessa Mazaly a été remarquable de bravoure. Malgré son retour tardif du Congo

suite aux péripéties de sa "vraie-fausse" contagion au Covid-19.

Au final, si on passait outre la déplorable sortie des Diables rouges qui s'en sont prises physiquement à l'arbitre camerounaise Maria Goretti Dianga,

on retiendra davantage la qualification des filles de Tristan Mombo. Quand bien même l'ultime étape qualificative où les Éperviers du Togo seront sur le chemin des Panthères, demandera plus de consistance. Les

certitudes de la double confrontation victorieuse contre le Congo devraient être une bonne base de travail dans l'optique du dernier virage avant le Maroc, terre de la phase finale de la Can féminine à venir.

MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
MERE-ENFANT FONDATION JEANNE EBORI



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 27.10.2021
Appels d'offres : N°002/MS/CHUMEFJE/FOURNITURES-IMPRIMES SPECIAUX/2021
Noms des projets : Fourniture des imprimés spéciaux, fournitures de bureau diverses, et consommables informatiques

Source de financement : Etat gabonais et Fonds propres de l'hôpital, Exercices 2021, 2022 et 2023.

1. OBJET

Le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne EBORI (CHUMEFJE) lance un appel d'offre pour la fourniture des imprimés spéciaux, des fournitures de bureau diverses et des consommables informatiques.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en trois (3) lots ainsi qu'il suit :

- Lot n°1 : fournitures d'imprimées spéciaux ;
- Lot n°2 : fournitures de bureaux diverses ;
- Lot n°3 : fournitures des consommables informatiques.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attributaire que d'un seul lot.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de deux cents mille (200 000) francs CFA par lot. Ce montant est de cent mille (100.000) francs

CFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

**Direction Générale du Centre Hospitalier Universitaire
Mère-Enfant Fondation Jeanne EBORI Sis
à la montée de Louis
BP 2012- Libreville/Gabon
Tél. : (241) 060.19.18.11/066.75.14.13/066.25.59.29**

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **25 Novembre 2021 à 12 heures 00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1% du montant HT de l'offre**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **26 Novembre 2021 à 10 heures 00** à l'Amphithéâtre du CHU Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori.

Le Directeur Général du Centre
Hospitalier Universitaire Mère-Enfant
Fondation Jeanne Ebori (CHUMEFJE)


Pr Jean François MEYE

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Pénafort MINTSA OYAME